

Ville du Robert

Bulletin Municipal

N° 2

Trimestriel - Octobre 2012



La nouvelle école
maternelle de Moulin à Vent
inaugurée le 7 septembre 2012



Education, rentrée
des classes pour tous...

P. 4-5

SAMEDI 20 OCTOBRE 2012
Départ 16h00 - Bd Henri Auzé du Robert

21^{ème} Raid du LOUGA ROU

CELEBRANT 21 ANS
pour tout le territoire

FLASH MOB
R.R.A. "Rouge"

SHOW LIVE
Jean Philippe
MARTHELY
et LA SELECAO

18h

www.ville-robert.fr



Alfred MONTHIEUX



Evolution *démographique* de la ville

Années	1974	1982	1990	1999	2006	2008	2012
Nbre d'habitants	14 505	15 386	17 713	21 174	23 856	23 903	23 705

le mot du Maire

Durant les grandes vacances les associations et la municipalité du Robert ont proposé de nombreuses activités culturelles, sportives et de loisirs pour ceux qui n'avaient pas la possibilité de partir.

Il faut être debout, être au combat car les difficultés seront toujours présentes pendant longtemps.

L'éducation et la réussite scolaire de nos enfants demeurent un élément fondamental pour l'avenir de notre société. Nous devons espérer au mieux, tout en étant inquiets pour les jeunes et leur famille.

Depuis des années, la commune est responsable de la rénovation, de l'entretien ainsi que de la construction des écoles, de la crèche et des restaurants scolaires, en finançant le matériel, en réalisant de gros travaux notamment pour la construction des bâtiments. C'est tout cela qui nous permet d'avoir un excellent rôle pour aider nos enfants à la réussite.

Cette rentrée 2012, certains petits de la maternelle ont intégré une école toute neuve à Moulin à Vent. Nous devons être fiers de nous, pour mettre à la disposition de nos enfants des bâtiments qui les accueillent dans de bonnes conditions.

Au Conseil municipal, nous nous sommes fixé des objectifs ambitieux mais réalistes. A savoir, la mise à disposition des générations futures, de moyens de réussite par le savoir, qui est la base fondamentale de la liberté et de l'émancipation.

En ces temps difficiles et perturbés, je souhaite qu'avec la collaboration des parents d'élèves, des équipes pédagogiques, des agents municipaux, que l'école républicaine évolue pour s'acquitter vraiment de sa mission, celle de former les citoyens de demain, celle de l'intégration de l'homme dans la cité, car à travers l'avenir de nos enfants et de notre jeunesse c'est celui de la Martinique qui se joue pour mieux vivre ensemble.

Le Maire,
Alfred MONTHIEUX

Liste des *Maires successifs* de la ville du Robert

- 1839 - 1846** Louis Louveau-de-Laguigneraie
- 1846 - 1848** Georges Huygues Despointes
- 1848 - 1848** Henry-Guillaume Marlet
- nov. 1848 - 1848** Georges-John Waddy
- déc. 1848 - 1850** Louis-Antoine Chapus
- 1850 - 1851** Guillaume Rosier-Coco
- 1851 - 1854** Jacques-Adolphe Chancel de la Grange
- 1854 - 1859** Georges Huygues Despointes
- 1859 - 1862** Jacques-Adolphe Chancel de la Grange
- 1862 - 1862** Sainte-Croix Simonnet
- 1862 - 1865** Charles de Catalogne
- 1865 - 1871** Sainte-Croix Simonnet
- 1871 - 1874** Jacques de Lagrange Chancel
- 1874 - 1874** Sainte-Croix Simonnet
- 1874 - 1878** Henry Arthur-Duplessis
- 1878 - 1932** Lucien Belus
- 1932 - 1937** Henri-Ellie Auzé
- 1937 - 1941** Paul Symphor
- 1941 - 1943** André Pignol
- 1943 - 1965** Paul Symphor
- 1965 - 1989** Marius Stéphanie-Victoire
- 1989 - 1997** Édouard De Lépine
- 1997...** **Alfred Monthieux**





C'est au quartier Trou-Tè, dans la petite maison en fibrociment de Sylviane, autour d'une petite lampe à pétrole, qu'a été prise la décision de déclencher la grève générale dans les bananeraies.

Un peu d'histoire...

3

Trou - Tè, un lieu chargé d'histoire

Quand on parle de la grande grève des ouvriers agricoles de janvier/février 1974, le nom de Chalvet, quartier de Basse-Pointe, s'y associe naturellement. Il faut savoir, toutefois, que d'autres lieux occupent une place emblématique dans cette page essentielle de notre histoire récente. Parmi ceux-là, notre commune peut s'enorgueillir de compter le quartier Trou-Tè à la limite de Cité Lacroix. C'est là, en effet, dans la petite maison en fibrociment de Sylviane, autour d'une petite lampe à pétrole, qu'a été prise la décision de déclencher la grève générale dans les bananeraies.

Des délégations d'ouvriers venus de tous les coins de Martinique s'entassaient sur tout ce qui pouvait faire office de siège. L'ambiance était lourde car chacun mesurait la gravité de la décision à prendre et la dureté du combat qui s'annonçait. L'organisation syndicale était quasi inexistante et la dernière grève générale dans le secteur agricole remontait à plus de dix ans.

Mais pourquoi cette réunion se tenait-elle précisément à Trou-Tè ?

La raison en est que des ouvriers agricoles avaient déclenché une grève sur l'habitation Vivé au Lorrain. Ils étaient aidés par une organisation du nom de GS 70 (Groupe Septembre 1870) dont les militants étaient informés du travail mené aux côtés des ouvriers agricoles du Robert par le GAP (Groupe d'Action Prolétarien). C'est dans ces conditions que le GS 70 proposa au GAP une réunion des ouvriers de tous les secteurs pour envisager le lancement d'une grève générale. C'est donc à Trou-Tè que le programme de revendications en onze points a été élaboré et que le mouvement a été lancé.

Dans notre commune, depuis 1972, des ouvriers absolument déterminés avaient entrepris de mettre sur pied des « Comités d'Habitation » semi-clandestins car, à l'époque, la répression était particulièrement dure.

L'embauche était journalière et tout ouvrier contestataire était tout simplement ignoré lorsqu'il se présentait le matin près du hangar. On mesure le courage dont ont dû faire preuve, pour préparer la lutte « *an ba fè-y* », les Agnès, Lucien, Julien, Marous, Julienne, Julot, Céline, Marie-Thérèse, avec une dizaine d'autres « solidaires » sous la conduite des fers de lance qu'étaient Josette Bomare et Clément Barbara.

Des combattants qu'il convient d'honorer

Après des journées harassantes de travail, ces éclaireurs trouvaient le courage de se réunir chez Sylviane pour suivre des séances d'alphabétisation ou de formation syndicale.

Pendant toute la durée de la grève ces Robertins et Robertines se sont révélés être un moteur déterminant de la grève, sillonnant tout le pays sous la conduite du « général Barbara ». La tuerie de Chalvet fut l'occasion d'actes d'héroïsme que l'histoire devra rapporter le moment venu.

La municipalité a honoré Clément Barbara en attribuant son nom au chemin qui mène à la maison qu'il occupait. La Ville, dans ce même esprit, lancera une réflexion collective pour envisager les moyens de signaler et de valoriser ce lieu chargé d'histoire afin d'accomplir notre devoir de mémoire et de transmission.





Le personnel du service éducation autour de leur responsable Rosard Mérine



M^{me} Lubin, Directrice des services de la Caisse des Ecoles du Robert

éducation

l'éducation au Robert, au cœur des *projets municipaux*

La municipalité affiche aujourd'hui la priorité à l'éducation !

Dans la foulée de cette rentrée des classes, Rosard Mérine, Responsable du service Education, n'a pas manqué de se féliciter du nombre d'enfants scolarisés en élémentaire et en maternelle sur les 13 groupes scolaires de la Ville, et ce même si l'effectif diminue à cause de la baisse de la natalité : « Près de 2 300 élèves représentent une chance pour le Robert et nous donnent des obligations. Nous travaillons à l'élaboration d'un grand projet pour l'école dans le même esprit que le plan Sports voulu par le maire, a précisé Rosard Mérine. Défini dès cette rentrée, il s'inscrit dans le schéma d'action de la ville qui s'articule autour de 3 grands axes : l'enfance, la jeunesse et l'animation ».

Des bâtiments remis aux normes

Par ailleurs, la ville du Robert a concentré une de ses priorités à l'entretien et la mise aux normes des différents établissements de la commune, répondant également à des besoins d'accessibilité et d'économie d'énergie ; de nombreux petits travaux ont pu être effectués.

D'ici à la fin de l'année, l'ensemble des écoles sera dotée d'ordinateurs avec lesquels les enfants pourront travailler. « Le plan multimédia, déjà lancé, sera ainsi terminé ».

Au rayon des projets, la ville n'en manque pas : classes découvertes, carnaval des écoles, l'accueil des enfants de 2 ans et demi, l'illettrisme, semaines des 4 jours... Les écoliers robertins n'ont plus qu'à se mettre au travail, la ville veille sur eux.

Si septembre est avant tout synonyme de rentrée scolaire, c'est aussi une période importante pour partir sur de bonnes bases. La Caisse des Écoles du Robert, représentée par Michèle Lubin, Directrice des services, veut continuer à apporter du sens au monde qui entoure vos enfants. L'établissement public local a pour objet de faciliter l'action éducative des écoles, de promouvoir et gérer des activités contribuant à l'épanouissement des 2 ans et demi à 12 ans ; et de permettre aux enfants de familles à revenus modestes de participer aux activités proposées dans ce cadre.

Un million d'euros consacrés à l'action éducative

La Ville du Robert consacre à peu près d'un million d'euros à l'action

éducative hors temps scolaire. Michèle Lubin souhaite avant tout donner une place de choix à la créativité et la conception, le budget n'est donc pas fixe : « Cela permet une certaine souplesse, c'est-à-dire que les activités de la Caisse des Ecoles sont subventionnées globalement par la Mairie. Cela représente 30 à 40 % du budget de la Caisse. Cette subvention allouée est librement répartie en fonction des priorités d'actions. La demande n'est pas figée ». Les agents de la Caisse des Écoles sont mobilisés chaque année pour la mise en place d'un véritable service public de l'animation périscolaire, désormais encadré par 187 animateurs et professionnels du secteur. Cet effort a notamment permis de diversifier les activités proposées aux enfants, d'améliorer l'accueil et l'encadrement des élèves pendant l'interclasse de midi et de mettre en place des ateliers éducatifs les mercredi et petites vacances scolaires.

Une dimension civique de l'éducation

Si l'école est un lieu d'apprentissage, la politique de la municipalité du Robert est de donner plus que tout, une dimension civique de l'éducation. La Caisse des Écoles y





Hélène Pidéry

La rentrée a sonné aussi pour les élus de la ville du Robert.

Hélène Pidéry, élue en charge de l'Education à la ville du Robert, fait un le point pour cette nouvelle rentrée. Elle met en exergue les points positifs et surtout les points encore à travailler : « Depuis 1989, vu la délégation qui m'a été confiée par Monsieur le Maire, l'ambition est de réussir l'environnement scolaire pour que l'enfant devienne l'homme de demain, capable de prendre en main sa destinée.

La question de moyens a été privilégiée. Le Robert dépense pour améliorer les situations : plus de matériels, des locaux relookés ou construits comme à Moulin à Vent et Pointe Lynch. Pour gérer tout cela, un service des Affaires Scolaires, pour organiser, planifier les données.

La ville, selon la volonté de notre Maire et de l'équipe municipale, tend à devenir une ville sportive.

Malgré nos justes moyens, un personnel est à la disposition des enfants pour les encadrer, les accompagner et les prendre en charge en dehors du temps scolaire. Nous tenons à former ce personnel. Le service de la restauration scolaire est dans cette même dynamique. Cependant les effectifs sont insuffisants par rapport aux besoins. La mairie est représentée dans les différentes écoles aux conseils d'administration. Cette rencontre permet de noter ce qu'il y a à réaliser dans chaque espace, d'entendre le point de vue des parents sur les actions publiques. C'est simplement donner du sens à l'action de la commune, de l'état, donner force au faire ensemble pour devenir meilleur, en actions concertées pour un Robert capitale de l'école du succès. L'avenir nous impose d'améliorer les situations ! »

contribue par ses diverses opérations. Mise en avant depuis sa création, la thématique de la nutrition y garde une place de choix en cette rentrée scolaire. Afin d'encourager les enfants à une alimentation saine, locale et diététique.

3 500 repas produits chaque jour

La ville du Robert compte 13 restaurants scolaires avec 3 500 repas produits et servis chaque jour en liaison chaude, une fierté pour Gladys Crapag, Responsable qualité hygiène sécurité pôle restauration des écoles. La production des repas est assurée quotidiennement à la cuisine centrale et est fournie principalement par des producteurs locaux. D'un sourire noble, Gladys Craspag rappelle : « La ville du Robert est une des premières communes à avoir disposée de l'agrément de qualité et normes d'hygiène HACCP ». Tous les fournisseurs se conforment aux normes « d'hygiène applicables dans les établissements de restauration collective à caractère social ». Tous les produits sont garantis sans pesticides ou autres substances dangereuses présentant un risque sanitaire. Les fournisseurs sont aptes à fournir à tout moment un certificat de traçabilité des produits livrés.



Le personnel du restaurant scolaire

« Même l'approvisionnement en pain est effectué par un artisan local, dans le respect des règles d'hygiène en vigueur. Parce que la santé commence par une bonne alimentation » ; les menus sont établis avec pour objectif de proposer des repas appétissants, gourmands, diversifiés, bô kay mais également équilibrés !

Des règles d'hygiène et de sécurité alimentaire strictes

Pour s'assurer du bon fonctionnement de ce système, la Caisse des Ecoles a mis en place tout un programme évolutif comprenant un plan de formation du personnel et des procédures conséquentes tout le long de la chaîne.

Depuis 2006, la Caisse des Ecoles du Robert fait attention à ses petits convives les plus fragiles en prenant soin de leur préparer des mets adaptés à leur alimentation. Un « PAI », Projet d'Accueil Individuel est établi entre les parents, le

médecin et la responsable qualité hygiène afin d'établir un menu adéquat à l'enfant allergique.

C'est ainsi qu'un peu plus de 90 % des écoliers du Robert déjeunent en moyenne chaque jour dans un restaurant scolaire. Emma a préféré la morue marinée et les lentilles. Chayana, quant à elle, a tout aimé : « aussi bons à l'école que chez mamie ! », les tomates et le foup au coco aussi ! Pour Jérôme, aucun doute n'est permis : « le meilleur, hier midi, c'était la compote de banane avec les copains » s'esclaffe ce grand de CP.

Si les chenapans de 2012/2013 ont d'ores et déjà découvert leur « cantoche » et qu'ils complotent autour de la purée de légumes et les petits pois ; la ville n'en est pas à sa première rentrée, la première régie restauration a été créée au Robert en 1965 !

Mais la rentrée après tout, c'est d'abord cela : les retrouvailles.



La Ville du Robert réalise des aménagements et des équipements dans divers domaines afin d'améliorer le cadre de vie de sa population. Cette rubrique vous aidera à suivre l'évolution de notre ville. C'est le cas ici dans le domaine de l'éducation, du sport, de l'aménagement du territoire, des travaux d'urgence et du développement économique.

6



Travaux de création d'une liaison RN1 / RD3 au quartier La Haut (Ranch)

Subvention du Conseil Régional	40,00 %	86 240,00 € HT
Participation communale	60,00 %	129 360,00 € HT
Total	100,00 %	215 600,00 € HT

Nouveau marché du Vert-Pré



Réfection de la pelouse du stade de Pointe Lynch



Reconstruction du Club Nautique de Pointe Fort



Rénovation de la crèche municipale de Pointe Savane



Réfection de la route de Sable Blanc



D'importants travaux réalisés en régie, sur les fonds propres de la Ville



au Robert ?



Poursuite de l'aménagement du Front de mer

7



Reconstruction d'une salle de classe et d'un réfectoire à l'école maternelle Simone Branglidor au Vert-Pré

Subvention du Conseil Régional	50,00 %	99 000,00 € HT
Participation communale	50,00 %	99 000,00 € HT
Total	100,00 %	198 000,00 € HT

Inauguration de l'école de Moulin à Vent - Message du Maire au Ministre des Outre-mer



Lors de l'inauguration de l'école maternelle de Moulin à Vent, le vendredi 7 septembre 2012, le Maire Alfred Monthieux a fortement attiré l'attention du Ministre des D.O.M., Monsieur Victorin Lurel, sur quatre points :

1. La non éligibilité au plan séisme des crèches publiques et privées ainsi que les bâtiments publics (hôtel de ville, églises appartenant à la commune, centre culturels).
2. L'attitude des compagnies d'assurance, y compris la Mutuelle nationale des collectivités de France, qui refusent de s'engager dans les départements d'outre-mer pour les dommages aux biens et les responsabilités civiles, sous prétexte qu'il y a trop des risques naturels en Martinique et en Guadeloupe.
3. Le problème des agriculteurs et des marins pêcheurs quant à la contamination du sol et des eaux (mer et rivières) par la chlordercone aux Antilles. Les marins pêcheurs sont interdits de pêche sans être indemnisés et ne seront autorisés à pêcher qu'à plus de 30 mètres de profondeur. Comment feront-ils sans aide pour le matériel adéquat ? Les conséquences se feront sentir pour la population qui devra consommer les poissons venant d'Asie. Nous sommes ainsi condamnés à consommer tout ce qui vient des importations sans en connaître l'origine ! Il faut encourager toutes les initiatives provenant de la terre et de la mer pour réduire l'importation.
4. L'intérêt pour les élèves de maternelle de bénéficier de la visite médicale obligatoire dès le premier trimestre de l'année scolaire afin de déceler les anomalies chez les enfants qui ne voient pas et/ou n'entendent pas correctement. C'est un handicap pour l'enfant qui pourrait s'aggraver car à ce jour la consultation est faite en fin d'année scolaire.



Maguy Albin, une heureuse Directrice en compagnie du Maire.





Le quartier Fonds-Nicolas, resté encore rural, offre à ses habitants la quiétude de la campagne. Sur les hauteurs, la magnifique baie du Robert se laisse découvrir. Pour y arriver, plusieurs possibilités : Par Four à Chaux puis Ména ou directement par Four à Chaux en direction de Chapelle-Villarson ; par Duchesne puis Ména...



À la découverte des quartiers

Fonds-Nicolas, un quartier vert

La rivière de Fonds-Nicolas produisait jadis des boucs et « zabitans » qui servaient de nourriture aux habitants du quartier, accompagnés de dachines, ignames sassa et autres cultures des jardins créoles.

Un site à réhabiliter afin de faire revivre les randonnées de remontée de la rivière et de visite des cascades et bassins aux noms très évocateurs qui laissent imaginer leur forme (casserole, zasiet, kannari, kannot', so...).

Une activité industrielle, artisanale, commerciale et agricole

Situé à Fonds-Nicolas, à la frontière du quartier Four à Chaux, le parc d'activités de la SEMAIR, racheté par la Ville du Robert en 2004, est en plein essor. Il regroupe une soixantaine d'entreprises et d'industries dans les domaines aussi variés que l'agro-alimentaire, l'artisanat, la restauration et les services. Les plus connues : Biométal, Danone, Le Moulin SA, Meubles Labourg... La Ville a créé deux lotissements de quatre et six parcelles afin d'accueillir de nouvelles entreprises et envisage de racheter les parcelles limitrophes. Une étude est en cours pour continuer cette redynamisation dans le cadre du plan de relance de la Région.

Si à l'époque on pouvait compter trois débits de la régie dans le quartier, seule l'épicerie Joseph-Angélique est encore en exercice. Le quartier a également connu la fabrication de farine chez Madame Solange Delyon. En matière d'artisanat, les frères Julien et Philippe proposent leurs services sous la dénomination « JP Menuiserie ».

Et enfin, dans le domaine agricole, seules deux plantations de banane sont encore exploitées par les familles Priam

et Sainte-Rose-Méryl. Le consommateur de produits de la ferme peut acheter de la volaille directement sur l'habitation Joseph-Auguste. La tradition du jardin potager est toutefois sauvegardée car nombreux sont les habitants qui continuent à cultiver un petit lopin de terre pour leur consommation personnelle. Il en est de même pour l'élevage qui souvent est partagé au sein de la famille.

40 ans de vie associative, culturelle et sportive

La vie associative est née à Fonds-Nicolas en juillet 1972 avec le Club sportif de Fonds-Nicolas. Il a ensuite évolué sous la forme d'un Foyer Rural qui compte aujourd'hui environ cent cinquante membres. Le foyer rural de Fonds-Nicolas propose des activités culturelles (salsa, et danse traditionnelle). Le ballet « Flamboyant » est devenu une vitrine du quartier et représente notre île à travers les différents déplacements déjà effectués en Europe.

Les membres affiliés à l'UFOLEP évoluent au sein des sections athlétisme et football. La randonnée était pratiquée pour découvrir la rivière de Fonds-Nicolas. Mais depuis 2003, un arrêté municipal interdit les visites et baignades aux cascades et à la rivière de Fonds-Nicolas, en raison de la dangerosité du site.

Parallèlement, l'association « Evasion », créée en 1994, proposait également des activités sportives et culturelles aux jeunes et aux aînés du quartier. Elle a cessé temporairement ses activités.



Du bon usage de la démocratie

Nous avons désormais un bulletin municipal au Robert. Pourquoi ne pas s'en réjouir ? Le temps est sans doute venu d'avoir une vision globale de notre ville, tant sur le plan historique, culturel et touristique que sur celui de la politique municipale inscrite dans un engagement de progrès.

Où en sommes-nous quatre ans après les élections ?

Le temps du bilan de cette mandature qui entrera bientôt dans sa dernière année est donc venu et vous ne serez donc pas surpris de recevoir aussi le bulletin de l'opposition municipale qui aura pour objectif de vous présenter, de manière approfondie et détaillée, les choix de la majorité, mais aussi les critiques, objectives et constructives, que nous en ferons.

C'est le rôle, très noble, de l'opposition : vérifier que la loi est respectée, que le patrimoine public est protégé et que les décisions prises sont de nature à servir l'ensemble des citoyens.

C'est pourquoi, il nous semble qu'il manque au Robert la pratique du bon usage de la démocratie comme le montrent simplement ces quelques questions :

- Où est le bureau, au sein de la Mairie, que la loi oblige à mettre au service de l'opposition municipale pour y recevoir les administrés ? Quatre ans après, on attend encore.
- Pourquoi l'embauche d'un directeur de cabinet, dont la procédure est entachée d'irrégularité, n'a-t-elle pas fait l'objet d'une annulation et d'une procédure légale, bien que cette affaire ait été évoquée au Conseil municipal ?
- Pourquoi l'office du tourisme continue-t-il de fonctionner en se mettant en situation de gestion irrégulière alors que l'opposition en appelle simplement à une régularisation des pratiques ?

Nous sommes tous des Robertins : acceptons donc l'idée de l'existence d'une opposition qui est dans son rôle quand elle fait ce travail de vigilance et de rappel de nos obligations politiques. Sortons de la politique politicienne et travaillons à développer l'économie de notre ville pour que notre jeunesse retrouve espoir et confiance dans ceux qui dirigent leur cité.

Nous évoquerons dans le bulletin de l'opposition la construction de l'école maternelle qui est l'exemple même de choix et de pratiques contraires à l'intérêt collectif, c'est pourquoi nous ne pouvons pas nous en réjouir. Mais nous aurons aussi le courage et la loyauté de dire ce qui est bien quand des décisions nécessaires et utiles à tous auront été prises par la majorité.

Chantal Maignan, *Agir pour relever le Robert*

Pour une éducation alternative

« Coup de main aux collégiens », c'est le titre d'une collection, proposée par M. Robert Saé, qui comprend deux ouvrages : un livre de français, et un livre d'histoire-géographie. Ceux-ci portent essentiellement sur les programmes de la 6ème à la 3ème.

Conçus pour aider les élèves, scolarisés, dans les collèges, ces ouvrages peuvent également soutenir une dynamique d'éducation alternative au sein des familles et servir de support au travail des associations.

C'est ce qui a amené « LE ROBERT AUTREMENT » à décider de les utiliser dans le cadre de la relance du travail d'éducation déjà prévu sur notre commune. Notre association invite tous ceux qui le souhaitent à la contacter pour envisager solidairement l'organisation de soutien pédagogique aux élèves autour de ces ouvrages ou pour se procurer ceux-ci.

> Contact : 06 96 22 99 80



rencontre avec

Marie-Aline Priam

L'élevage et l'agriculture, deux vraies passions

Après avoir suivi une formation agricole en Bretagne, beaucoup plus axée sur l'élevage, Marie-Aline Priam a commencé à travailler à 29 ans. Elle a exercé pendant 7 ans à la Chambre d'Agriculture et a ensuite rejoint l'exploitation familiale de père Rosélie à Fonds-Nicolas. Entreprise qu'elle gère depuis la mort de ce dernier. « Je préfère travailler dans la nature car je me sens bien, tranquille et c'est l'un des critères qui m'a orienté vers l'agriculture. En plus, c'est une profession qui n'est pas monotone, on crée en permanence. L'agriculture est le premier maillon de la chaîne de la consommation, mais est mal reconnue et souvent trop méprisée. C'est un métier salissant mais pas sale. L'agriculture nourrit son homme.

Pour exercer cette profession, il faut aimer l'agriculture et faire beaucoup de sacrifices. Les personnes disent en général que si une femme le fait, moi aussi je peux le faire, mais en côtoyant la réalité du métier elles abandonnent vite. C'est un métier comme tout autre, une entreprise qu'il faut gérer au quotidien. Il y a des impondérables car il faut travailler avec la nature qui est un ami mais qui peut aussi être un ennemi » explique Marie-Aline.

A Marie-Aline de poursuivre : « Notre plantation a une SAU (Surface Agricole Utile) de 34 hectares sur laquelle je pratique la rotation de la culture de banane alternée de pâturage. Je travaille à partir de vitro-plants sur un terrain sain, sans chlordécone après analyse. La référence annuelle est de 80 tonnes. Il m'arrive souvent de faire des heures supplémentaires pour compenser le manque de main d'œuvre. A l'époque, la plantation tournait avec 12 employés mais depuis 4 ans, je n'ai qu'un seul salarié. L'esprit de famille est encore présent chez les Priam et en cas de besoin, chacun vient prêter main forte.

J'aime la banane mais mon péché mignon a toujours été l'élevage. Notre élevage bovin compte aujourd'hui une cinquantaine de têtes. Nous avons dû abandonner les ovins (moutons) à cause des attaques de chiens errants ».



1) La Gestion Intégrée des Zones Côtières (GIZC) du Robert

La baie du Robert est le site pilote en Martinique en matière de Gestion Intégrée des Zones Côtières depuis 2005. Cette notion encore mal connue se définit comme un processus fédérateur qui contribue à faire travailler ensemble tous les acteurs de la zone côtière. Il est continu, dynamique, interactif et doit s'inscrire dans le temps. Il vise à parvenir à une gestion équilibrée des espaces littoraux et marins.

Après 6 ans d'expérience dans cette démarche innovante et complexe, le Maire du Robert ne cesse d'affirmer sa volonté forte de poursuivre ce véritable travail en commun pour que la commune du Robert puisse continuer à bénéficier des meilleurs appuis possibles.

La Ville a donc recruté, pour un an, un jeune robertin GIZC qui a pour mission principale d'élaborer une charte GIZC pour le Robert en concertation avec l'ensemble des acteurs et élus de la commune qui composeront un comité de suivi en cours de création.

Ce jeune, Gérald Bringtown, est titulaire d'un Master Professionnel « Gestion intégrée des zones côtières, géographie et aménagement des espaces maritimes ». Une rencontre a été organisée par la Ville avec un large panel d'invités composés d'élus, de socioprofessionnels, de représentants des services de l'Etat, de gestionnaires de l'environnement, de l'eau, de l'agriculture et du littoral, le mercredi 18 juillet 2012 en salle des délibérations de l'Hôtel de Ville du Robert afin de faire un bilan de la GIZC au Robert.

Elle fut marquée par la richesse des échanges. L'ensemble des participants a pris part à la réflexion sur les perspectives à venir. Les recommandations proposées laissent clairement entrevoir les multiples options possibles pour inscrire la démarche dans le temps, pour l'aide à la décision publique mais aussi la définition des outils et documents de planification et de gestion de la commune.

On mettra en avant les points essentiels suivants :

- La reconnaissance, la validation et le partage du diagnostic du territoire de la baie par l'ensemble des participants / la prise de conscience des problématiques et enjeux,
- Volonté de la commune de poursuivre la démarche GIZC (embauche d'un

- animateur, élaboration d'une charte, constitution d'un comité de suivi...),
- Organisation ou réorganisation de la concertation et de la communication territoriale à travers une instance de concertation bien définie,
- Appui de la recherche pour les actions futures,
- Volonté des participants de prendre part aux expériences futures avec la ville du Robert dans le cadre de cette démarche GIZC.

2) Etudes hydrauliques et d'aménagement global sur les bassins versants de Pointe-Lynch et Mansarde

- Etude Pointe-Lynch :

La ville du Robert a confié au bureau d'étude Egis'Eau une étude d'aménagement global des ravines de Pointe-Lynch. La zone d'étude s'étend sur 60 ha et doit recevoir plusieurs projets dont celui du complexe sportif sur une dizaine d'hectares.

Cette étude doit conduire à la mise hors d'eau de ce quartier régulièrement inondé, où une bonne partie des terrains est classée en zone orange au Plan de Prévention des Risques Naturels. Elle a également pour objectif de conduire à une révision partielle du Plan de Prévention des Risques sur cette zone et à une autorisation au titre de la loi sur l'eau pour les travaux de sécurisation à réaliser.

La première phase de cette étude est finalisée.

Elle a permis d'identifier un phénomène de stockage naturel (bassin de rétention naturel) en amont du bassin versant.



- Etude de Mansarde :

La commune du Robert a également confié l'étude hydraulique et d'aménagement global sur le bassin versant de Mansarde, au bureau d'étude Egis'Eau, qu'elle a retenu, après une procédure de consultation. Cette étude est en phase de démarrage.

La zone s'étend sur 385 hectares et abrite quatre affluents qui la traversent

de l'amont vers l'aval. Plusieurs projets de construction intéressent le bassin versant d'où la nécessité de cette étude pour vérifier la faisabilité des projets, prévenir les impacts liés au ruissellement et assurer la protection des biens et des personnes dans toute la partie basse de Mansarde jusqu'à l'embouchure de la rivière Mansarde à Courbaril.

La ville affiche clairement son souhait de parvenir à une meilleure gestion de l'écoulement pluvial en lien avec les problématiques d'érosion et l'apport de matières terrigènes vers la Baie du Robert.

Les objectifs de l'étude sont d'établir un diagnostic du fonctionnement hydraulique, d'établir un repérage des zones à mettre hors d'eau et de définir les orientations d'aménagements ayant des effets cumulés et complémentaires permettant de réduire les conséquences des crues et des ruissellements dans les zones les plus vulnérables.

3) L'aide régionale pour la récupération des eaux de pluie

Le Conseil Régional de Martinique nous a informé avoir mis en place une aide aux particuliers pour l'acquisition de systèmes de récupération des eaux de pluie. Cette aide s'adresse à tous les Martiniquais à hauteur de 30 % du coût de l'installation. Un volet spécifique à hauteur de 80 % a été mis en place pour les foyers les plus démunis.

Les particuliers qui décident de s'équiper en SREP doivent obligatoirement consulter l'une des entreprises de plomberie labellisées par la Région Martinique pour pouvoir bénéficier de l'aide.

Les prestations éligibles à l'aide régionale aux systèmes de récupération des eaux de pluie concernent les seules installations définies ci-après :

- Usages domestiques extérieurs au bâtiment : arrosage, irrigation, alimentation de la piscine à usage non collectif, lavage des sols.
- Usages domestiques intérieurs au bâtiment : uniquement le lavage des sols et l'alimentation WC en double réseau et les machines à laver.

Une déclaration doit être faite en Mairie par tous les administrés souhaitant faire usage de l'eau de pluie en intérieur et à l'extérieur.





André Cléodor,
Président de l'Arsenal

Un palmarès élogieux

- **Champion de la Martinique seniors féminins, 7 années de suite :** 1993-1994 ; 1994-1995 ; 1997-1998 ; 1998-1999 ; 1999-2000 ; 2000-2001 ; 2001-2002
- **Champion de France seniors féminin en national 2 :** 2000

- **Coupe de Martinique seniors féminins :** 1994-1995 ; 1997- 1998 ; 2000-2001 ; 2001-2002
- **De nombreux titres de champions de Martinique et vainqueurs de coupe** chez les jeunes en Basket Ball, Volley Ball et Echecs

sport

11

L'Arsenal du Robert

Depuis 33 ans, le club Arsenal du Robert entretient une dynamique culturelle et sportive dans la commune.

Avril 1979. André Cléodor, aujourd'hui président du Club, se souvient parfaitement de cette époque. Il est arrière droit à l'US Robert et fréquente déjà ceux qui seront les fondateurs de l'Arsenal : Les frères Renard, Fred Monthieux, Mazarin... Le sourire en coin, André remonte le temps : « *Le Club est né d'une polémique sur les joueurs de l'US Robert. Pour certains, l'entraîneur de l'époque privilégiait certains gars ou certains quartiers plus que d'autres. Cela créait des tensions sur le terrain* ». Des différends qui n'ont pas démotivé ces sportifs : l'esprit d'équipe est cimenté et la passion pour le sport demeure vive.

Une offre d'activités très diversifiée

Trente ans plus tard, le nombre d'adhérents est de plus de 500 membres actifs. Bien que fondé par des footballeurs, l'Arsenal a d'abord orienté ses objectifs sportifs sur le basket. D'autres sections sportives s'y sont greffées. Elles sont au nombre de cinq : basket, handball, volley, gymnastique, échecs. Un nombre plus ou moins constant ; certaines sections ayant disparu, d'autres venant les remplacer ou encore d'autres sections viendront s'ajouter en cours d'année. « *Le principe est simple : n'importe quelle personne peut porter son projet et le présenter au conseil d'administration, qui débat puis décide* ».

C'est le cas de la petite dernière, la section échecs. « *La création du groupe d'échecs devrait inciter les parents à faire adhérer leurs enfants à cette discipline, ne serait-*

ce que pour leur donner le goût et l'envie d'apprendre, mais également, de les habituer à respecter les règles du jeu, non seulement à l'école, mais aussi dans leur vie quotidienne ». La section échecs de l'Arsenal s'illustre depuis la dernière saison avec un de ses membres Gilles Suez, champion de la Martinique et 11^{ème} à l'open international. Chacun va à son rythme. Le Club est ouvert aux joueurs de tous les niveaux. Un dynamisme plus que convaincant offre à chacun une place dans ces équipes où l'esprit de convivialité règne en maître.

Les résultats sportifs sont plus que satisfaisants. Tous ces joueurs de handball, de basket, de volley ont, à leur manière, donnés à l'Arsenal ses plus belles lettres de noblesse au fil des années. Il existe un vrai regard sur le sport et ses valeurs : respect de soi, de l'adversaire, des règles du jeu, solidarité, esprit d'équipe, le sport qui unit, qui donne le goût de l'effort, qui guérit les maux sociaux.

Le Robert est une grande famille...

Le sport occupe une place de choix dans le paysage local du Robert. La municipalité n'hésite pas à investir. « *Le Robert est une grande famille, tout le monde se connaît ! C'est important de permettre à nos enfants d'accéder à la culture et au sport* », et ça fonctionne si on regarde le nombre d'adhérents chaque année. Au Robert, on peut pratiquer pratiquement toutes les disciplines, sur terre mais aussi sur mer.

Avec l'Arsenal, la ville du Robert, qui est le principal sponsor du Club, pourra se targuer d'avoir une association qui a su se faire une place de choix sur la scène sportive et associative en Martinique.



Nect' Arts et Saveurs de Noël

MARDI 11 DECEMBRE 2012

de 08h00 à 23h00

PLACE DES CITES UNIES - front de mer du Robert

Marché de Noël, Anim-enfants,
Défilé de mode, Jeux, Chanté Nwel ...

Renseignements et Inscriptions :

O.T.R Bd Henri Auzé 97231 LE ROBERT

Tél : 0596 380142 - Fax : 0596 380570 - Email : officedutourismedurobert@wanadoo.fr



Activités nautiques dans le cadre du Dynamique 2012



Bal de haute taille lors de la fête patronale



Dépôt de gerbe, jour de l'ouverture de la fête patronale



Le ballet exotique du Robert



Fête de clôture du Dynamique



Fête du Quartier Pointe Lynch



Le Robert,

Une Ville animée tout au long de l'année



Gala de clôture du CREAM



Le contorsioniste Patrick HAVRE



Réception des bacheliers



La Fête du fruit à pain à Monnérot



Le village des créateurs robertins



Le collège Paul Symphor, champion de France d'athlétisme

